

Conseil d'administration

Relevé de décisions de la réunion
du 26 novembre 2020

IDENTIFICATION DU DOCUMENT	
Titre	Conseil d'administration – relevé de décision de la réunion du 26 novembre 2020
Hyperlien	
Référence	
Version	A
Date de mise à jour	26/11/2020

CLASSIFICATION			
Responsable du document	Resp gouvernance associative		
Niveau de classification (insérer un « X » sous le niveau requis)			
Public	Interne	Restreint	Secret
X			
A compléter pour niveau « restreint » ou « secret »			
Destinataire(s) (nom et/ou groupe) (Liste obligatoirement nominative pour le niveau « Secret »)			

SUIVI DES REVISIONS			
Version	Rédacteur	Date	Nature de la révision
A	RGA	26/11/2020	

APPLICABILITE (facultatif)		
Version	Date	Commentaire
A	26/11/2020	

1. Présents

MEMBRES AVEC VOIX DELIBERATIVE

NOMMES :

- **M. Godefroy Beauvallet** par le Président de l'INRIA
- **M. Luc Saccavini** par le Président de l'INRIA
- **M. Gilles Crespin** par le ministère de l'industrie
- **Mme Mireille Campana** par le ministère des télécommunications

ELUS :

- **M. Sébastien Bachollet** par le collège « utilisateurs »
- **M. Arnaud Franquinet** par le collège « bureaux d'enregistrement »
- **M. Frédéric Guillemaut** par le collège « bureaux d'enregistrement »
- **M. Benjamin Louis** par le collège « utilisateurs »
- **M. Souleymane Oumtanaga** par le collège international

PARTICIPANT AVEC VOIX CONSULTATIVE

- **M. Pierre Bonis**, Directeur général, Afnic

AUTRES PARTICIPANTS

- **M. Benoit Ampeau**, Directeur Partenariats et Innovation, Afnic
- **Mme Sophie Canac**, Responsable gouvernance associative, Afnic
- **Mme Caroline Duval-Favre**, Directrice Achats et Finance, Afnic
- **Mme Marianne Georgelin**, Directrice Jurique, Afnic
- **Mme Sylvie Lacep**, Directrice Excellence, Sécurité et Communication, Afnic
- **M. Hervé Martin**, Directeur des Ressources Humaines, Afnic
- **M. Régis Massé**, Directeur des Systèmes d'information, Afnic
- **Mme Emilie Turbat**, Directrice Marketing et Commercial, Afnic

ABSENTS EXCUSES :

- **M. Benoit Blary**, Direction générale des Entreprises, commissaire du gouvernement
- **M. Patrick Donath** nommé par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

2. Documents de travail

- Convocation
- Liste des participants
- Ordre du jour
- Modèle de procuration
- Projet de résolutions soumises à l'approbation du conseil d'administration
- Support de présentation
- Procès-verbal de la réunion du 29/09/2020

3. Ordre du jour

- Accueil et désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV du CA du 29 septembre 2020
- Point d'actualité
- Modification du collège Syreli
- Tableau de bord au 31 octobre 2020
- Rapport sur les Comités de Concertation Utilisateurs et Bureaux d'enregistrement
- Présentation des projets du Collège international
- Priorités et objectifs du plan d'action 2021
- Restitution suite au Comité Finances et présentation des prévisions budgétaires Budget 2021-2023
- Tarifs adhésions 2021
- Calendrier et feuille de route 2021 des travaux du conseil
- Suites séminaire et positionnement de l'Afnic pour le prochain appel d'offres
- Points divers

4. Relevé de décisions

Godefroy Beauvallet ouvre la séance. L'ordre du jour est approuvé. Sophie Canac est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du CA du 29 septembre 2020

Résolution 1

Le Conseil d'administration approuve le projet de procès-verbal de la réunion du 29/09/2020.

Désignations des membres du Collège Syreli

Résolution 2

En application des dispositions de l'ordonnance du 12 mars 2014 relative à l'économie numérique, l'Afnic a mis en place une procédure de résolution des litiges pour les extensions dont elle a la gestion.

Les dispositions de cette procédure dénommée « Syreli » sont détaillées dans le chapitre II du Règlement intérieur de l'association.

Le conseil d'Administration décide de nommer au sein du collège les salariés de l'Afnic dont les noms suivent, en tant que :

- Membres titulaires : Loic DAMILAVILLE, Marianne GEORGELIN, Régis MASSE.
- Membres suppléants : Sophie CANAC, Marine CHANTREAU, Emilie TURBAT.

Les décisions sont rendues par le Directeur Général au nom de l'Afnic.

Priorités du plan d'action 2021

Résolution 3

Le Conseil d'Administration approuve les priorités de l'année 2021 telles que déclinées à partir des objectifs stratégiques 2020-2022.

Budget 2021

Résolution 4

Sur rapport du comité Finances & Risques, le conseil d'administration, tenant compte de la prévision pluriannuelle présentée, arrête le budget de l'année 2021 comprenant :

- 18 734 k€ de produits d'exploitation
- 16 193 k€ de charges d'exploitation, hors charge Fondation Afnic
- 235 k€ de résultat net comptable après déduction de la dotation à la Fondation Afnic pour la solidarité numérique de 1 303 k€

Tarifs adhésions 2021

Résolution 5

Le conseil d'administration fixe le montant des cotisations annuelles pour l'année 2020 comme suit :

- Bureau d'enregistrement : 190 euros TTC
- Utilisateur Personne morale : 190 euros TTC
- Utilisateur Personne physique : 50 euros TTC
 - Tarif réduit pour les Utilisateurs Personne physique étudiant (sur présentation d'un justificatif) : 20 euros TTC
- Correspondant du Collège International : 50 euros HT

Feuille de route 2021 du Conseil d'administration

Résolution 6

Le conseil d'administration adopte le calendrier de travail 2021 discuté en séance.

Fait à Montigny-le-Bretonneux le 26 novembre 2020

Le président
Godefroy Beauvallet

L'administrateur

Le secrétaire de séance
Sophie Canac